

CONVOCA T I O N

Le Conseil de ville est convoqué en séance ordinaire pour le

jeudi 12 décembre 2024

à 18.30 heures,

**à la salle du Conseil de ville
(Hôtel de ville, 2^e étage).**

1. Communications.
2. Informations du Conseil municipal.
3. Questions orales.
4. Réponse à la question écrite intitulée « Déprédations et caméras de surveillance » (n° 1275) (PLR).
5. A) Abroger la décision du Conseil de ville du 9 décembre 2021 de vendre les bâtiments sis sur la parcelle n° 348 du banc de Porrentruy à la rue Auguste-Cuenin à la communauté de l'école secondaire d'Ajoie et du Clos-du-Doubs pour CHF 1 million, en sus du droit de superficie de CHF 30'000.- par année pendant 50 ans (montant à adapter tous les cinq ans selon l'IPC).
B) Accepter la vente des bâtiments sis sur la parcelle n° 348 du banc de Porrentruy à la rue Auguste-Cuenin au Syndicat intercommunal du district de Porrentruy pour CHF 1 million et octroyer un droit de superficie gratuit pendant 50 ans.
6. Elections du-de la président-e, du-de la 1^{er-ère} vice-président-e, du-de la 2^{ème} vice-président-e et de 2 scrutateurs-trices (art. 21, al. 1, du ROAC et 2 et 11 du RCV).
7. Divers.

AU NOM DU CONSEIL DE VILLE
Le Président :

Sébastien Piquerez

Novembre 2024